

QU'EST-CE QUE LES PRIX GAÏA?

LES PRIX GAÏA, c'est LE rendez-vous incontournable des professionnels de l'alimentation, du marketing et des communications qui récompense l'excellence en emballage alimentaire.

Le concours est devenu la référence pour les acteurs du secteur agroalimentaire au Québec en termes de prestige et de reconnaissance lié à la mise en marché et au conditionnement des produits alimentaires. Il a pour objectif de récompenser l'originalité, l'efficacité ainsi que la créativité des producteurs, des manufacturiers et des transformateurs de l'industrie pour leurs efforts en termes de design graphique et de conditionnement d'emballage dans la mise en marché de leurs produits.

DATE ET LIEU DE L'ÉVÉNEMENT

Le concours aura lieu le mardi **29 octobre dès 17h30** au **Théâtre Paradoxe**, 5959 Boulevard Monk, Montréal, QC H4E 3H5.

CANDIDATS ADMISSIBLES

Le concours LES PRIX GAÏA, présenté par L'actualité ALIMENTAIRE est réservé exclusivement aux entreprises qui œuvrent dans et/ou pour l'industrie agroalimentaire :

- Les transformateurs agroalimentaires
- Les manufacturiers agroalimentaires
- Les designers graphiques indépendants
- Les studios de design graphique
- Les agences de publicité
- Les fabricants et imprimeurs qui œuvrent dans l'industrie de l'emballage agroalimentaire

ADMISSIBILITÉ

Toute pièce soumise au concours doit avoir été conçue ou emballée au Canada.

Ceci signifie que le design et le graphisme de l'étiquette, la flexographie ou le contenant doivent avoir été faits au Canada OU BIEN que le produit ait été emballé au Canada.

COMMENT SOUMETTRE UNE CANDIDATURE?

Chaque pièce présentée doit faire l'objet d'un formulaire d'inscription rempli que vous trouverez [ICI](#). Chaque pièce devra ensuite être envoyée pour permettre au jury de l'évaluer.

Les inscriptions se terminent le **04 octobre 2019 à minuit**.

La réception des pièces, incluant tout document pertinent pouvant contribuer à la compréhension de vos initiatives, doit se faire au **plus tard le 08 octobre 2019 avant 17h00** (aucune pièce ne sera retournée) :

LES PRIX GAÏA / Edikom : 615, rue Notre-Dame • Saint-Lambert, Québec • J4P 2K8

Le dossier soumis doit être signé par un représentant de la haute direction de l'entreprise ou de l'organisation. Le dossier de candidature ne peut pas être soumis par une tierce-partie.

Validation des inscriptions

EDIKOM fera un premier contrôle des dossiers d'inscription afin de vérifier qu'ils sont admissibles et qu'ils sont dûment remplis.

Par la suite, chaque candidat retenu sera contacté et recevra les informations précises à sa participation.

FRAIS D'INSCRIPTION

L'inscription des emballages au concours Les Prix GAÏA est sans frais. Les entreprises doivent cependant assumer les frais de livraison desdits emballages aux bureaux d'EDIKOM.

TARIF GALA

Le tarif pour la participation au Gala est de 225\$ plus taxes. Vous pouvez acheter vos billets [ICI](#) dès maintenant.

JURY

Les pièces seront évaluées par un jury d'experts en emballage, design et communication. Voir la section à cet effet sur notre site [internet](#) pour connaître les membres du jury 2019. En aucun temps les membres du jury seront autorisés à divulguer les notes d'évaluation des délibérations.

CATÉGORIES*

RAYONS DU SUPERMARCHÉ

Épicerie (longue durée de conservation)

- Boissons alcoolisées (vin, bière, etc.)
- Boissons non-alcoolisées
- Produits d'épicerie secs (farine, gruau, viande séchée, etc.)
- Produits d'épicerie autres (conserves, barres, collations, noix, etc.)

Frais ou réfrigéré

- Fruits et légumes
- Boulangerie, pâtisserie, desserts
- Viandes, volailles, poissons, fruits de mer, œufs et substituts végétaux
- Prêt-à-boire et produits laitiers (beurre, margarine, etc.)
- Prêt-à-manger

Surgelé

- Aliments ou ingrédients
- Prêt-à-manger

EMBALLAGE

Matériau

- Emballage en verre
- Emballage en plastique
- Emballage en métal

OPTIMISATION ET PRODUCTIVITÉ

Initiatives d'optimisation des pratiques d'emballage ayant un impact sur la protection des marchandises et sur l'efficacité logistique, le tout visant à contribuer à répondre à un besoin du marché (réduction des bris et des pertes, réduction des coûts, gain de temps, réduction des composantes d'emballage, amélioration de l'empreinte écologique, amélioration de l'expérience client, etc.).

- Optimisation et productivité

*Notes

1. Si le jury l'estime nécessaire, une pièce pourra être évaluée dans d'autres catégories que celle indiquée sur le formulaire d'inscription.
2. Le jury se réserve le droit de regrouper ou de diviser des catégories au besoin.

3. Les membres du jury n'ont pas le droit de voter pour leurs pièces, s'ils ont des pièces en compétition.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

1. Esthétisme du design 25 %

- A. Distinctif (10 %)
- B. Qualité du graphisme (images, typo, couleurs, forme, etc.) (10 %)
- C. Impact visuel (5 %)

2. Fonctionnalité du design 25 %

- A. Facilité d'utilisation/manipulation pour le consommateur - Ergonomie (10 %)
- B. Innovation fonctionnelle (10 %)
- C. Optimisation de la manutention lors du transport et de la distribution (5 %)

3. Compréhension du produit 20 %

- A. Reconnaissance du produit (10 %)
- B. Clarté générale des informations (10 %)

4. Environnement 15 %

- A. Optimisation de la matière pour éviter le suremballage (5 %)
- B. Utilisation de matière recyclée (5 %)
- C. Recyclable après usage (5 %)

5. Production 15 %

- A. Défis techniques (5 %)
- B. Innovation technologique (5 %)
- C. Qualité de l'impression (5 %)

À GAGNER

Visibilité d'une valeur de 30 000\$

125 000 personnes entendront parler de votre produit

PRIX SPÉCIAUX

En plus des gagnants dans chaque catégorie, quelques prix spéciaux seront à gagner parmi tous les participants.

1. **LE PRIX DUX** :

Récompensera les emballages faisant preuve de **transparence alimentaire/nutritionnelle** favorisant l'adoption de saines habitudes alimentaires (en donnant de l'information crédible, vraie et qui aide le consommateur à faire de bons choix).

2. **ALIMENTS DU QUÉBEC** :

Récompensera les emballages qui mettent en valeur les Aliments du Québec (le participant doit être membre de Aliments Québec).

3. **OPTIMISATION DE L'EMBALLAGE** :

Présenté par le **Groupe Export et Novia**, sa nouvelle plateforme d'expédition centralisée

Récompensera le candidat dont l'emballage est optimisé en fonction d'enjeux de manutention et de transport.

4. **ÉCO-CONCEPTION** :

Présenté par **Éco Entreprises Québec**, en collaboration avec **Fondaction**

Récompensera le candidat qui répondra le plus aux valeurs environnementales. Ce prix prendra en considération les notes reçues pour les critères d'évaluation et les descriptions suivantes :

2. Fonctionnalités du design

A. Faciliter d'utilisation/manipulations :

- Concevoir des emballages qui minimisent les pertes de produit lors de l'utilisation et réduire le gaspillage : ex. cuillerabilité/*spoonability*
- Simplifier les manipulations et éliminer les risques pour la santé

B. Innovation fonctionnelle :

- Améliorer le ratio emballage/produit en réduisant la masse, le volume ou le vide technique d'un emballage
- Concevoir des emballages qui prolongent la durée de vie du produit

C. Optimisation de la manutention, du transport :

- Réduire les besoins en emballages secondaire et tertiaire sans toutefois compromettre la protection du produit
- Optimiser la palettisation (augmenter l'efficacité au cube) en vue d'augmenter le nombre de produits transportés.

4. Environnement

A. Optimisation de la matière pour éviter le suremballage

- Améliorer le ratio emballage/produit en réduisant la masse, le volume ou le vide technique d'un emballage en gardant la notion de protection du produit en tête de liste
- Optimiser en considérant l'ensemble du système d'emballages, y compris les emballages secondaire et tertiaire.

B. Utilisation de matière recyclée

- Pourcentage de contenu recyclé postconsommation
- Pourcentage de contenu recyclé préconsommateur ou postindustriel

C. Recyclable après usage

- Éviter l'utilisation de matériaux non recyclables ou peu recyclés;
- Privilégier des emballages constitués d'un seul matériau afin d'en faciliter la récupération et le tri et d'éviter la contamination des filières de recyclage
- Concevoir des emballages faciles à démonter ou dont les composants sont séparables manuellement
- S'assurer que les enduits, les encres, les composés et les additifs n'affectent pas négativement le recyclage et le conditionnement
- Communiquer efficacement sur l'emballage la nature des matériaux présents et les instructions de tri pour simplifier le geste du consommateur;

5. Production

A. Défis techniques

- Les défis de faisabilité en lien avec des choix d'emballages pourraient avoir permis d'optimiser un procédé, une étape

B. Innovations technologiques

- Innovation qui permet de réduire les pertes, les inefficacités en lien avec l'emballage, son remplissage, etc.

Les résultats seront dévoilés au moment de la remise des prix lors du Gala Les Prix GAÏA, qui se tiendra le 29 octobre 2019. Ils seront publiés sur le site du concours ainsi que dans les magazines L'actualité ALIMENTAIRE et LE must et les plateformes numériques associées.

RESPONSABILITÉS

Déclaration sur le droit d'auteur : le candidat atteste avoir obtenu toutes les autorisations ou dispenses concernant les constituants et les sujets de la pièce inscrite au concours LES PRIX GAÏA 2019 et qu'il en est le propriétaire (ou détient l'accord du propriétaire).

EDIKOM se réserve le droit d'utiliser le matériel fourni (nom, logo, photos, etc.) dans ses publications et produits comme outil promotionnel du concours ou encore pour un reportage journalistique dans toute autre publication.

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

1. Aucun document transmis dans le cadre du concours ne sera retourné à l'entreprise ou l'organisation participante. Tous les documents déposés lors de l'inscription au concours seront détruits par déchiquetage à la fin du concours.
2. Les organisateurs se réservent le droit de rejeter les dossiers d'inscription incomplets, les dossiers ne remplissant pas les conditions requises, les dossiers n'ayant pas été rédigés de façon claire ou lisible et les dossiers n'ayant pas été soumis à la date limite indiquée dans le présent document.
3. En aucun temps les membres du jury ne seront autorisés à divulguer les notes d'évaluation des délibérations.
4. Les organisateurs se réservent le droit d'utiliser ou de permettre l'utilisation des noms ou des logos des finalistes et des gagnants sans paiement de cachet, droits ou redevances et ce, aux seules fins de la promotion du concours.
5. Les organisateurs et les membres du jury traiteront de façon confidentielle tous les documents relatifs aux candidatures soumises dans le cadre de ce concours.

ASSISTER AU GALA LES PRIX GAÏA

Pour assister au Gala LES PRIX GAÏA, il vous suffit d'acheter vos [billets ici](#).

Les billets sont disponibles au coût de 225\$ plus taxes et donnent accès à :

1. Cocktail réseautage
2. Souper sous forme de cocktail dinatoire
3. La remise des prix

CONTACT ET QUESTIONS

L'équipe d'EDIKOM
514 990-6967, poste 221 | info@lesprixgaia.com

615, rue Notre-Dame
Saint-Lambert (Québec) J4P 2K8